

**Descendre page 2**



# TOUR D'HORIZON

N° 21—janvier 2022

## Les aînés, les aidants

*La loi de l'Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV) est entrée en vigueur le 1er Janvier 2016. Elle renforce les mesures en faveur du maintien et de l'accompagnement à domicile. Elle accorde également davantage de droits aux aidants familiaux qui disposent désormais d'un vrai statut juridique.*

L'ADOSSAA est une toute nouvelle association pour le Développement de l'Offre de Service et de Soins pour les Aînés et les Aidants du pays chanacois. C'est d'abord une équipe de bénévoles qualifiés pour soutenir les aidants du bassin chanacois. Être aidant représente une charge de travail de tous les jours. Cela exige de s'acquitter des tâches quotidiennes comme le ménage et les courses, la toilette et les repas, mais aussi des soins de santé, de la prise de rendez-vous médicaux ou de la gestion des formalités administratives de la personne accompagnée. Ce rôle devient une priorité. Cette aide apportée a un impact sur la vie personnelle de l'aidant. Source de stress et de fatigue, elle les expose à un risque plus important de dépression. C'est pourquoi le soutenir est une nécessité que l'ADOSSAA propose de mener. Les bénévoles pourront venir vous rencontrer à votre domicile ou vous recevoir dans les locaux de l'association sur Chanac. Une permanence téléphonique tous les samedis APRÈS-MIDI de 14h00 à 18h00, au 07 82 16 96 01.

Le projet de Résidence-autonomie est né et verra le jour dans la rue des Aires avec huit studios aménagés dans l'ancienne maison Malaval. Les travaux devraient commencer cette année. Ce sera une prestation entre autonomie totale au domicile et dépendance en Maison de retraite. Les résidents pourront bénéficier des soins et des repas de l'EHPAD. A côté de la Résidence Autonomie la construction d'une Maison des Aînés permettra de proposer aux aînés du bassin chanacois des activités culturelles, sportives, ludiques. Vous serez informés des nouveaux projets et de leurs réalisations dans le bulletin municipal.

**En raison de la situation sanitaire la cérémonie des Vœux de M. le Maire et le repas des aînés sont annulés en janvier.**

**Un repas intergénérationnel sera proposé à la fête votive en juin.**

**2022**

**Année de recensement national de la population entre le 20 janvier et le 26 février**

*L'année 2022 s'ouvre avec de nombreux projets en cours ou à réaliser après obtentions des subventions : maison de Pays à la gare, poursuite de la rénovation de la piscine, création d'une piste d'éducation routière avec panneaux pédagogiques, création d'une aire extérieure de fitness/musculation avec 5 appareils, création d'un parcours d'équilibre pour les 6/12 ans...*

*Malgré la situation sanitaire, nos associations conservent un beau dynamisme : ainsi le trail nocturne de l'association Salta Bartas, la Salta del Nuech a eu lieu ; les résidences de création musicale avec l'association Détours du Monde sont programmées, la bibliothèque demeure ouverte et reçoit les scolaires qui le souhaitent.*

*L'ensemble du Conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 en formulant le vœu de vous retrouver bientôt en toute convivialité dans toutes les manifestations culturelles, sportives ou festives de la commune.*

## Culture

Le festival « Aux Sons » est prévu les 11 et 12 mars à la salle polyvalente avec Détours du Monde et Scènes Croisées.

Des résidences de création musicales auront lieu également jusqu'à l'été.

MARDI 22 mars à 18h, à la salle polyvalente, « L'eau douce » un spectacle de danse jeune public, à partir de 3 ans, organisé par les Scènes Croisées, l'intercommunalité et le Foyer Rural de Chanac. Avant, le samedi 19 mars à 10h, salle St J-Baptiste, un atelier préparatoire au spectacle pour parents/enfants.

Le festival 2022 Les Amusicales se prépare déjà.

La session 2 du 23/07 au 03/08 proposera une option théâtre, c'est nouveau et nous nous en réjouissons !

À la bibliothèque Mathilde, bibliothécaire de formation, apporte son dynamisme et sa compétence de professionnelle du livre. Elle accueille les 13 classes des deux écoles, la crèche et partage l'accueil du public avec les bénévoles.

La ludothèque se développe et concerne, comme les livres, tous les âges de 0 à 77 ans et plus ! Les ordinateurs sont désormais dans la salle d'exposition et restent à disposition des personnes qui ont besoin d'une connexion.

L'exposition de janvier sur le thème de L'ARBRE a été reportée : elle concernait les scolaires, certains résidents de l'EHPAD et des artistes de la vallée. D'autres projets attendent la fin de la pandémie pour se développer : samedi après-midi jeux créatifs, reprise des séances d'art visuel avec les scolaires, projections de films, etc...

Un projet intercommunal de réseau de lecture publique sera sans doute à l'étude cette année.

## Sport

Le trail nocturne, la Salta del Nuech qui a eu le samedi 15 janvier, a réuni plus de 120 participants. Le sport en extérieur est idéal en ce moment.

On les retrouvera les 4 et 5 juin pour le Lozère Trail !

L'association du Tennis de Table tente de repartir sur Chanac le mardi soir. Si vous êtes intéressés, contacter : [sylvainbarbu@wanadoo.fr](mailto:sylvainbarbu@wanadoo.fr)

Le club de football de Chanac a eu de nombreuses inscriptions de jeunes : c'est une bonne nouvelle. Mais le club recherche des entraîneurs bénévoles car il faut encadrer et initier tout ce petit monde.

## Sport et culture !

### Chanac reçoit la rencontre internationale de la photographie souterraine

Du 1er mai au 08 mai 2022, la rencontre internationale de la photographie souterraine, rassemblant les passionnés d'images souterraines, est organisée à Chanac, par le Comité Départemental de Spéléologie de la Lozère, sous l'égide de la Fédération Française de Spéléologie. Elle permettra aux photographes français et étrangers de découvrir les richesses souterraines de la Lozère pendant une semaine.

Dix sept équipes, composées du photographe, des éclairagistes et du modèle, sont inscrites. Le Brésil, l'Espagne, la France, l'Italie, l'Irlande, la Roumanie, la Slovaquie, la République Tchèque et les USA seront représentés. Au programme, pour le public, pour les petits et grands, des conférences, des rencontres, des expositions photographiques et des projections de films 3D et 2D sur le milieu souterrain..

Merci à Rémi Flament, initiateur du projet et photographe professionnel et à son équipe d'avoir choisi Chanac ! Nous sommes heureux de les soutenir et de les accueillir sur notre commune.

## Environnement

### Les gestes éco-citoyens et responsables

A la mairie, un collecteur de vieux smartphones est à votre disposition. Cette action est relayée par le Conseil municipal et proposée par Emmaüs international.

A la mairie, un collecteur de bouchons et couverts est à votre disposition. Cette action relayée par le Conseil municipal, est proposée par l'association lozérienne «Les Bouchons Lozériens», au profit des personnes en situation de handicap ou perte d'autonomie.

La déchetterie est ouverte :  
**LUNDI**  
**MERCREDI**  
**SAMEDI**  
de 9h à 12h  
13h30 à 17h

Les points de tri vont être nettoyés sur la commune. Attention aux erreurs de tris qui alourdissent le traitement de nos déchets et donc nos factures. C'est une participation de chacun qui est nécessaire. Les gros encombrants doivent, eux, être apportés à la déchetterie ou bien collectés devant notre domicile, tous les premiers mercredis du mois par le service technique, après en avoir fait la demande par téléphone en mairie.



**C'EST DECIDE :  
JE REDUIS  
MES DECHETS !**

Le centre de secours va faire l'objet, en 2022, de travaux concernant la rénovation énergétique. Deux demandes de subventions ont été déposées l'année dernière auprès de l'Etat et de la région. La commune a obtenu confirmation de l'attribution d'un financement à hauteur de 80% fin 2021. Ainsi, l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des communes, apportera 41 382 € et la région au titre du Contrat Territorial Aubrac / Haut-Rouergue / Gévaudan, financera 24 829 €. La commune complètera avec un montant de 16 554€ soit au total un projet à 82 765 €. Les travaux porteront sur la rénovation de la toiture, le remplacement de menuiseries, l'isolation des murs extérieurs, l'installation d'une pompe à chaleur et l'agrandissement du vestiaire féminin pour accueillir les nouvelles recrues. Ces travaux étaient indispensables car le bâtiment était une passoire thermique. D'autres projets viendront pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux qui est une priorité du Conseil municipal.



**LES CROTTES  
C'EST DANS LE SAC**

C'est au maître de laisser la rue propre.

Prévoir un petit sac si on reste dans les rues du centre bourg ou bien s'éloigner du bourg en allant dans les chemins.

Ne pas laisser divaguer seul son chien, c'est interdit par la loi.

## Jeunesse

### ACCUEIL de LOISIRS

L'association CHALEN propose un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires. De nombreuses activités sont proposées comprenant des sorties à la neige (quand il y en a !), à la piscine (en été!) et en pleine nature.

Les enfants sont accueillis par Céline, David et Talia dans des locaux adaptés à leurs besoins, à la salle St Jean Baptiste.

#### **Horaires:**

Ouverture de 7h30 à 18h, accueil le matin de 7h30 à 9h.

**Lieu :** Les locaux se situent au 1er étage de la salle St-Jean-Baptiste, rue de la Condamine.

**Tarifs** 15€ la journée et 7.50€ la demi-journée, hors aide de la CCSS

Le montant des aides de la CCSS est directement déduit sur les factures. Pour connaître votre tarif n'hésitez pas à nous contacter ( par mail de préférence)

**A partir de janvier, nous pourrions accepter les chèques CESU**

**Inscriptions et renseignements à [alsh.chanac@orange.fr](mailto:alsh.chanac@orange.fr)**

**ou par tel au 04.30.11.24.23 ou au 06.84.18.61.36**



**L'ALSH au col de Bonnacombe**



**Les petits de la crèche très attentifs lors d'un concert**

### La CRECHE

Le multi-accueil « Marie Brun » accueille les enfants de 3 mois à 4 ans des communes de Chanac, Esclanèdes et Les Salelles. La crèche est ouverte de 7h30 à 18 h. Elle permet aux familles de confier de manière occasionnelle ou régulière leur tout-petit à une équipe de professionnels diplômés. Les locaux sont lumineux, colorés et aménagés afin que les enfants puissent circuler librement d'espaces en espaces. Ainsi, l'adulte accompagne l'enfant dans ses découvertes, ses acquisitions avec bienveillance, douceur et confiance. La motricité libre, l'exploration par l'enfant est sollicitée par un aménagement adéquat, des jeux disposés de manière réfléchie, cela afin que l'enfant puisse découvrir et grandir à son rythme. L'adulte l'accompagne sans faire à sa place et encourage sa participation à travers tous les moments du quotidien.

L'équipe est formée à « la communication gestuelle associée à la parole » : l'enfant et l'adulte échangent ainsi de manière ludique leurs besoins et émotions. Elle a comme projet d'entamer un travail en commun sur les émotions de l'enfant (formation) et des séances d'analyse de pratiques avec une psychologue dans le but d'améliorer toujours un peu plus sa pédagogie.

## Jeunesse : les écoles

Un nouveau dispositif national pour les zones rurales, permet en ce début d'année, de proposer pour la plupart des familles, un tarif de cantine à 1 € dans les deux écoles, le quotient familial étant demandé.

*En cette période un peu particulière avec la Covid 19, nous sommes allés à la rencontre des deux écoles de Chanac. Les enseignants nous ont parlé de leurs projets musicaux et ça fait un bien fou de voir que les projets chorale existent dans les deux écoles et que la musique améliore la qualité de vie ! Merci à tous.*



**Enregistrement d'un chant**

Dans le cadre du Projet départemental de développement du chant choral, l'école publique a deux chorales. Tandis que les CP ont écrit et enregistré une chanson avec l'Ecole départementale de Musique, les CE2, CM1 et CM2 ont mené un projet «opéra à l'école» : chanter avec d'autres écoles et deux collèges, le célèbre opéra pour enfants « L'atelier du Nouveau Monde » de Julien Joubert. Si vous ne le connaissez pas, découvrez-le ! Ce projet a permis de travailler le Moyen-Âge et la Renaissance. Il a été présenté au théâtre de Mende : des répétitions hebdomadaires et quatre répétitions avec des musiciens et un metteur en scène. Les séances d'enregistrement dans des conditions professionnelles ont permis aux élèves de découvrir la complexité de la création d'une bande son : chanter juste, ensemble, équipés de micros spécifiques pour la voix, avec un casque sur les oreilles pour entendre la partition d'orchestre. Ils ont aussi expérimenté la rigueur nécessaire au chant choral : chanter en chœur ne s'improvise pas !

Lien pour écouter :

<https://digipad.app/p/54306/16850b14b605d>

« Les petits chanteurs de Marie Rivier » ont enregistré une nouvelle chanson : « On a écrit nos prénoms »

Hymne aux souvenirs d'enfance, à l'Amitié et à l'école privée Marie Rivier, cette chanson témoigne de l'attachement de chacune et de chacun à sa propre histoire, au regard, parfois nostalgique, qu'elle/qu'il porte sur le passé...

« Se souvenir, c'est accepter de grandir ! »

Le texte de la chanson a été écrit par le directeur qui dirige l'école Marie Rivier depuis 24 ans.

La musique a été composée par Guillaume CAPAROS. Tous les enfants de l'école, véritables comédiens en herbe, ont participé au clip qui a été réalisé par un professionnel.

C'est la classe de CM1-CM2 qui a interprété cette œuvre aux côtés du chanteur.

Cette chanson est dédiée à tous les élèves de l'école Marie Rivier, mais aussi à celles et ceux qui sont partis vers d'autres horizons.

Lien pour regarder le clip de « On a écrit nos prénoms » :

<https://www.youtube.com/watch?v=zpd7ge5Z1Bw>



**Le visage de notre enfance.**

## L'aménagement

Le Monument aux Morts va être rénové et puis installé sur la place de la Mairie pour le 8 mai 2022, conformément au souhait de l'association des Anciens Combattants et du Conseil municipal. Il était au carrefour de l'av<sup>e</sup> de la gare et de l'av<sup>e</sup> du Triadou depuis 1971. Avant il était devant l'église. Le projet est affiché à la bibliothèque municipale pour information au public.

De nouvelles guirlandes lumineuses ont été installées pour Noël dans l'avenue de la gare. La place du Plô a bénéficié d'une décoration végétale. L'entrée du village de gîtes qui affichait complet pour les vacances de Noël, a été illuminée également. A poursuivre en 2022 !

Le point captage de l'eau potable a été mis en conformité en 2021.

Les travaux de la Maison de Pays à la gare est retardée en raison de la recherche de financements encore en cours.

Le service technique a réalisé des travaux à la bibliothèque, permettant de déplacer les ordinateurs, à disposition du public, dans la salle d'exposition afin d'installer et surtout d'agrandir la ludothèque au RDC.

La rénovation du village de gîtes en est à la phase de recherche de financements.

La commune accompagne le projet d'atelier « Saveurs Lozère » dans la zone de Gallon : atelier de découpe et vente au détail sont prévus. La réhabilitation de cet ancien atelier à l'entrée de la ZA est en cours et embellira l'endroit.

Plusieurs jeunes Chanacoises et Chanacois sont devenus sapeurs-pompiers et permettent d'assurer un service de qualité, l'ensemble des Chanacois les remercie pour leur courage et leur dévouement.

## Le recensement

Un de nos trois agents recenseurs vont passer à votre domicile, déposer une feuille explicative pour vous faire recenser. Dessus vous aurez vos codes confidentiels.

Nos 3 agents recenseurs sont : Danielle Gache, Félix Montagner et Léon Trousselier. **L'agent recenseur est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Ne répondez pas aux sites ou aux démarcheurs qui vous demanderaient de l'argent ! Le recensement est gratuit !**

1) Vous pourrez vous faire recenser de manière autonome par internet à partir du 20 janvier 2022 sur le site :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

2) Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser le formulaire papier et même vous faire aider par l'agent recenseur.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ces données permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs : écoles, maisons de retraite, moyens de transport à développer, etc...

Votre participation est ESSENTIELLE. C'est un devoir civique, simple et utile à tous.

Retrouver aussi toutes les informations sur le site, la page FB ou bien l'application Panneau Pocket à télécharger gratuitement.

**COMMUNE de CHANAC**  
directeur de la publication : P. Rochoux  
Rédaction : C. Boutin  
Téléphone : 04 66 48 20 21  
Messagerie : mairie.chanac@wanadoo.fr